



## INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

### ÉDITO

## AMENDES QR CODE

Dès le milieu du mois d'août prochain, le service communal de sécurité de proximité et de prévention incendie (SPPI) pourra compter sur un nouveau système électronique de gestion des amendes d'ordre.

Finis le carnet à souches, le fichet orange, le bulletin de versement et l'enveloppe en plastique ; place au code QR et au traitement numérique des contraventions grâce à une application dédiée et à un smartphone.

Cette solution, déjà existante à La Chaux-de-Fonds et bientôt introduite dans d'autres communes neuchâteloises, permet une simplification du processus pour tous les intervenants, de l'agent de sécurité publique qui bénéficie d'informations toujours actuelles concernant les véhicules et leur propriétaire et qui peut saisir

les données rapidement et sans crainte d'erreurs, au contrevenant qui peut payer son amende en ligne ou attendre 30 jours pour recevoir tranquillement un bulletin de versement à la maison.

Cette évolution logique des outils à disposition des autorités permet de traiter plus efficacement les problèmes de stationnement qui engendrent parfois de la frustration, voire une certaine colère, dans la population, tout en appliquant les principes de proportionnalité et d'égalité de traitement chers à notre commune.

Si les codes QR prennent de plus en plus de place dans notre vie, il faut toujours un peu de temps pour s'adapter aux changements – même sur le front des amendes que chacun espère ne pas voir sur son pare-brise.



## PREMIERS APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT

Le Val-de-Travers dispose depuis le 1er juillet de ses premiers appartements avec encadrement labellisés. Situé au sud de la gare de Couvet, dans le quartier du Pontet, l'immeuble Les Fleurs du Van compte 26 logements, construits par la Coopérative Arc-en-ciel. Le terrain appartient à la commune de Val-de-Travers, qui a octroyé un droit de superficie à des conditions attractives. Cela permet la mise à disposition des biens à prix coûtants, compatibles avec les normes des prestations complémentaires.

Destinés principalement aux bénéficiaires de l'AVS et de l'AI, ces

appartements sont l'un des piliers de la planification médico-sociale (PMS) déployée à l'échelle cantonale.

Ils visent à favoriser le maintien des aînés à domicile, dans des logements adaptés ; l'encadrement consiste en la présence d'une référente sociale, qui a notamment pour but d'identifier les besoins des locataires, lesquels bénéficient en outre de salles communautaires.

En fonction des objectifs fixés par le Canton, quelque 140 appartements devront être disponibles dans la région d'ici à 2030.

### MISE À L'ENQUÊTE



Nouvelles mises à l'enquête publique, à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations : [www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique](http://www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique)

Adresses	Date de fin d'enquête
Fleurier – Grand'Rue 2	19 juillet 2021
Boveresse – Chemin des Mélézes	19 juillet 2021
St-Sulpice – Quartier du Grand-Frédéric 20	19 juillet 2021
Travers – Rue de la Promenade 11	26 juillet 2021
Buttes – Les Raies 5	26 juillet 2021
Noiraigue – Rue du Moulin 5	26 juillet 2021

### VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

## COLLÈGE DE BUTTES

Voici une nouvelle équipe pédagogique à se présenter dans cette rubrique, celle du collège de Buttes. Deux classes se partagent le bâtiment ; la première est une classe multi-âges qui regroupera, à la rentrée prochaine, 21 élèves butterans de la première à la quatrième année. Les enseignantes de cette classe sont Mmes Cindy Cortese (à gauche

sur la photo), Sylviane Bill (deuxième depuis la droite) et Dolorès Benkert (tout à droite).

La seconde classe, tenue par Mmes Céline Mairy (deuxième depuis la gauche) et Anne-Lise Buchs (au centre), regroupera 19 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, 9 Butterans et 10 Niquelets. Vu l'installation prochaine d'un parascolaire dans ce collège (voir la rubrique En bref), c'est une nouvelle collaboration entre l'école et les structures d'accueil extrafamilial qui se met en place dans notre cercle scolaire.



(14/24)

©Berger Tam

### INFOS PRATIQUES

#### HORAIRES ESTIVAUX DES SERVICES COMMUNAUX

Durant la période estivale, les services seront **fermés** comme suit :

##### Du 5 juillet au 15 août :

- **Contrôle des habitants**, rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00) : fermeture le vendredi après-midi.

Pour toute demande urgente de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous adresser au secteur des documents d'identité à Neuchâtel au 032 889 08 89. Pour une demande de passeport provisoire, veuillez vous adresser à l'aéroport de Genève au 022 427 58 30 ou à l'aéroport de Zurich au 044 655 57 65.

- **Protection de la population**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40) : fermeture tous les après-midi et tous les vendredis.

##### Du 26 juillet au 6 août :

- **Guichet social régional**, rue des Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00). Une permanence téléphonique est assurée tous les matins de 9 h à 11 h. Retrouvez les horaires estivaux des autres services de l'administration sur notre site Internet : [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch)

## EN BREF

### OUVERTURE D'UN PARASCOLAIRE À BUTTES

Faisant suite à une demande émanant de plusieurs parents d'élèves butterans, le Conseil communal a décidé d'installer une nouvelle structure parascolaire dans les locaux du collège de Buttes dès le 9 août prochain. Même si les inscriptions ont été quelque peu inférieures aux prévisions originelles de ce groupe de citoyens, l'Exécutif a choisi de maintenir son projet, avec tou-

tefois des horaires légèrement réduits, mais correspondant aux besoins de la majorité des parents, afin de les soutenir dans la conciliation de leurs vies professionnelle et familiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement des quartiers de Surville et de Montaval, continuant d'améliorer ainsi les conditions de vie et l'attractivité de ce village avec des services qui soient en adéquation avec les besoins des citoyens.

### INFOS PRATIQUES

#### CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement par Mme Frédérique Clerc tous les lundis du 30 août au 25 octobre 2021, sauf le lundi du Jeûne fédéral (27 septembre 2021), dans le hall d'espaceVAL à Couvet, Clos-Pury 15, de 17h30 à 18h30, et toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous au 078 801 84 44.

### OFFRES D'EMPLOI

Le Conseil communal met au concours un ou plusieurs postes de

#### GARDE-BAINS AUXILIAIRES (H/F) (rémunération à l'heure).

Vous trouverez l'intégralité des détails de ces offres sur notre site :

[www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi](http://www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi)

